



Républi  
Département

Envoyé en préfecture le 15/04/2024  
Reçu en préfecture le 15/04/2024  
Publié le **16 AVR. 2024**  
ID : 084-268400496-20240409-DEL\_24\_12-DE

*Centre Communal d'Action Sociale  
Cadenet*

## Délibération N° 24-12

Séance du 09/04/2024

**Etaient présent** Mr BRABANT, Président ; Mme RAOUX, Vice-Présidente ;  
Mme GAUDELET-SANHADJI ; Mme BOISGARD ; Mme SEVE ; Mme  
GAY ; ; Mme CASTAGNE ; Mme TROCHU ; Mr MARIGNANE ; Mme BERGE

Date de la convocation : 28/03/2024

**Procuration** : Mme VENDRELL a donné procuration à Madame RAOUX

**Absents excusés** : Mme VENDRELL

**Présent** : Madame DUTILLEUX Anne, Directrice CCAS-Assistante sociale

**Secrétaire de séance** : Mme RAOUX Vice-Présidente

### ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024 DU CCAS

Monsieur le Maire présente le projet de Budget Primitif 2024 détaillé ci-dessous et soumis à l'approbation de l'assemblée.

Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit du premier budget voté selon la nomenclature M57. Le budget est voté par nature avec une présentation croisée par fonction selon les modalités suivantes :

- En section de fonctionnement par chapitre, détaillé par article
- En section d'investissement par chapitre et par opérations budgétaires

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation liée à la mise en place de la M57, il n'y a plus de crédits de paiements pour les dépenses imprévues au budget. Toutefois, le Conseil peut autoriser le Maire à effectuer des virements de crédits par décision budgétaire dans la limite de 7,5 % des crédits inscrits au budget pour chacune des sections de fonctionnement et d'investissement, selon les prescriptions réglementaires.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Chapitre	Voté BP 2024
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	286,20 €
023 - Virement à la section d'investissement	2 038,33 €
65 - Autres charges de gestion courante	17 750,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	87 354,97 €
011 - Charges à caractère général	12 646,51 €
TOTAL	120 076,01 €

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le **16 AVR. 2024**

ID : 084-268400496-20240409-DEL\_24\_12-DE



RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Chapitre	Voté B
75 - Autres produits de gestion courante	104 100,00 €
74 - Dotations et participations	4 400,00 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	11 576,01 €
<b>TOTAL</b>	<b>120 076,01 €</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Chapitre	Voté BP 2024
21 - Immobilisations corporelles	2 875,12 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 875,12 €</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Chapitre	Voté BP 2024
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	286,20 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	2 038,33 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	384,64 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	165,95 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 875,12 €</b>

Après avoir délibéré,

- **Le Conseil d'Administration, adopte, à l'unanimité** la section de fonctionnement du Budget Prévisionnel du CCAS par chapitre.
- **Le Conseil d'administration adopte, à l'unanimité,** la section d'investissement du Budget Prévisionnel du CCAS par chapitre
- **Le Conseil d'administration, autorise, à l'unanimité,** M le Président à procéder à des virements de crédits dans la limite de 7,5 % des crédits inscrits pour la section de fonctionnement et pour la section d'investissement selon les prescriptions réglementaires.

Fait et délibéré

A Cadenet le 09/04/2024

Le Président du CCAS  
**JM BRABANT**



La Secrétaire de Séance

**F. RAOUX**





**V - ARRETE ET SIGNATURES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

A

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : **10 (+ 1 pour Mr)**

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : **11**

Pour : **11**

Contre : **0**

Abstentions : **0**

Date de convocation : **28 MARS 2024**

Présenté par Le PRESIDENT (1),  
A Cadenet, le 09/04/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil d'administration(2), réunie en session Ordinaire  
A Cadenet, le 09/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil d'administration (2),(3).

Mme GAUDELET- SANHADJI Valerie	
Mme CASTAGNE Christine	
Mme BERGE Annie	
Mme BOISGARD Valérie	
Mme GAY Christèle	
Mme RAOUX Françoise	
Mme SEVE Isabelle	
Mme TROCHU Elisabeth	
Mme VENDREL Muriel	
Mr BRABANT Jean-Marc	
Mr MARIGNANE Gilbert	

Certifié exécutoire par Le PRESIDENT (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Cadenet, le

**15 AVR. 2024**

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

**10 AVR. 2024**



**Le Président**

**Jean-Marc BRABANT**